

Département du Gard Arrondissement de Nîmes Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-09-109 Séance du 24 septembre 2025

Objet : Avenant n°1 au Contrat de concession relatif à l'aménagement de l'îlot de Carcaixent

Nombres d'élus total : 33			
présents	ayant donné procuration	absents	
21	6	6	

VOTE	
Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 septembre 2025

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Michèle FOND-THURIAL, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Carine BOISSEL, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Marilyne FOURNIER, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Guillaume GARNIER, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Guillaume SANCHEZ, Jérôme JACKEL

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime COUSTON procuration à J-Y CHAPELET, Justine ROUQUAIROL procuration à C. MUCCIO, Christian SUAU procuration à J C REY, Nicole SAGE procuration à P. BERTHOMIEU, Michel SELLENS procuration à C. ROUX, Olivier WIRY procuration à G. SANCHEZ

Conseillers municipaux absents: Raymond MASSE, Mourad ABADLI, Sylvain HILLE, Karine **GARDY**, Pascale **BORDES**, Thierry **VINCENT**

Secrétaire de séance : Jean Christian REY

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID: 030-213000284-20250924-2025_09_109-DE

Objet : Avenant n°1 au Contrat de concession relatif à l'aménagement de l'îlot de Carcaixent

Vu l'article L.1531-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment l'article L2511-1;

Vu la délibération n°2021-10-79 en date du 12 octobre 2021 portant révision du projet de contrat de concession d'aménagement avec la SPL30 pour l'opération d'aménagement de l'îlot Carcaixent dans le cadre du « Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain » et « Recyclage des friches » ;

Vu le projet d'avenant n°1 au contrat de concession d'aménagement de l'ilot de Carcaixent figurant en annexe ;

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique ainsi qu'à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 10 septembre ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité – 6 abstentions (J-L. MORELLI, B. NASS, L. MARQUES-ROUX, J. JACKEL, G. SANCHEZ, O. WIRY procuration à G. SANCHEZ) :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au contrat de concession pour l'aménagement de l'îlot de Carcaixent;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à procéder à toute démarche concernant cet avenant.

Le Maire Jean-Yves CHAR